

Le feuilleton : souvenirs des campagnes de Louis Bégos, lieutenant-colonel : [suite]

Autor(en): **Bégos, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1930)**

Heft 29

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223355>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dialogue. — Sait-on pourquoi il s'est noyé ?
— On dit qu'il s'ennuyait !
— Drôle de façon de se distraire !...



SOUVENIRS DES CAMPAGNES DE LOUIS BÉGOS, LIEUTENANT-COLONEL 21

En 1830, le Conseil d'Etat m'envoya à Ballaigue et me donna la mission de recevoir les régiments suisses qui rentreraient dans leur pays, après la révolution de juillet. Cette mission, quoique me paraissant un peu difficile, s'accomplit pour moi de la manière la plus agréable. Je rencontrai partout des hommes bien disposés. Je fis donner à chacun des directions sur les localités qu'ils devaient occuper.

Les régiments de ligne étaient restés dans le meilleur état, n'ayant jamais eu à souffrir comme la garde, qui se trouvait au premier feu de l'insurrection. Je n'ai pas à raconter ici ce que firent les Suisses, mais, comme toujours, fidèles à leur serment, ils le respectèrent. Pour le soldat, c'est la première maxime.

Peu de temps après cet événement, qui me rappelait ce qu'étaient les régiments suisses avant leur départ pour la Russie, j'eus occasion de revoir un de mes anciens camarades de Polotsk ; et, comme tout ce qui se rattache à cet événement n'est pas sans importance dans ma vie, je n'ai rien oublié de l'incident que je vais révéler. Je le ferai avec la plus grande circonspection possible, afin de prouver que je ne me venge pas, même de ceux qui m'ont fait le plus de mal. Venons au fait.

J'habitais à cette époque au Chemin Neuf, lorsqu'on vint m'annoncer un ancien camarade de G... En effet, je vis arriver à moi M..., l'ancien adjudant sous-officier dont j'ai parlé dans le temps, et qui avait servi depuis dans la garde royale. Je m'avançai vers lui les bras ouverts, en lui témoignant tout le bonheur que j'avais à le revoir, lorsqu'il se prit à me répondre, l'air grave et sérieux, qu'il était indigne de mon amitié et qu'il demandait à s'expliquer. Je fus stupéfait de cette réponse ; je m'assis et je l'écoutai. « Vous vous souvenez, dit-il, de la fameuse journée de Polotsk, où vous me remîtes l'aigle du régiment, que vous aviez si miraculeusement et si courageusement sauvée. Hé bien ! ce jour-là, je me suis conduit comme un lâche, et, au lieu d'avouer que c'était à vous, capitaine, qu'était due cette action d'éclat, je me l'attribuai ! Pardonnez-moi. « Cette croix vous appartient, et je ne la mérite pas. »

Il porta, en même temps, la main sur son cœur, en paraissant vouloir arracher et la croix et le mystère qui, depuis si longtemps, pesait sur sa conscience.

Par un sentiment que je sus apprécier, il n'était pas décoré quand il vint me voir. Que répondre à un homme qui se repent et avoue ses torts ? Je cherchai à le calmer, car il paraissait dans une très grande exaltation. J'ai toujours présumé que la confession et sa conscience l'avaient amené à faire cet aveu. Je n'ai parlé de cette circonstance à plusieurs de mes amis, que lorsque je sus que M... n'était plus. Cela expliquera à ceux qui liront ces souvenirs pourquoi j'ai dit, dans l'affaire de Polotsk, que les croix d'honneur n'arrivaient pas toujours à leur adresse.

Depuis Polotsk à la Bérésina, et de là à Lauterbourg, notre dépôt, je n'avais plus parlé de nos beaux jours de gloire, et je n'avais pas eu non plus le loisir de m'informer de M..., que je supposais avoir été blessé et que je n'avais plus revu. Depuis lors, j'ai réclamé mon droit, et j'ai reçu l'assurance que l'injustice serait réparée : j'attends !

En 1825, le Conseil d'Etat voulut bien m'envoyer le brevet de colonel du corps de carabi-

niers, qui avait toujours été mon arme de prédilection.

En 1838, la Suisse fut menacée par le roi Louis-Philippe. Le général Aymar commandait à cette époque l'armée de Lyon. Par une proclamation à jamais mémorable, il traitait les Suisses de turbulents voisins ! Cette turbulence, il faut le dire, était due tout entière à l'imagination du général, car il s'agissait simplement de sauvegarder les droits d'un bourgeois thurgovien, et ce bourgeois était l'empereur Napoléon III !... Je me souviens qu'alors l'élan était tel, dans le canton de Vaud, que 22.000 hommes étaient prêts à marcher. Il régnait à Genève le même enthousiasme.

J'étais destiné à commander un corps de réserve. Le général Guiger de Prangins avait déjà préparé un plan éventuel de campagne... Débloquent Genève, si possible... Se retirer derrière l'Aubonne. Attaquer à la baïonnette. Ne pas faire la grande guerre. Telles étaient nos dispositions générales. De nombreux régiments français se disposaient à envahir notre territoire, lorsque nous reçûmes la nouvelle que le prince Napoléon quittait la Suisse. Nous le considérions comme un frère d'armes, puisque nous l'avions vu à Thoune commander plusieurs fois, comme capitaine d'honneur, la compagnie d'artillerie Tschanner. Mais, si nous avons perdu en lui un excellent officier, nous avons gagné un allié et un fidèle ami des Suisses. Qu'à cette occasion, il nous soit permis de témoigner toute l'horreur qu'a éprouvée la Suisse entière à la nouvelle du lâche attentat dirigé le 14 janvier contre l'Élu de la nation française. La Suisse n'a fait entendre partout que le même cri d'indignation : malédiction contre les assassins !

Lorsque je cessai d'être instructeur-chef des milices vaudoises, mes services pouvant être encore utiles, le Conseil d'Etat me conféra le poste d'inspecteur de la gendarmerie. Je tâchai autant que possible, pendant tout le temps que j'eus la confiance de l'Etat, d'améliorer le sort de nos gendarmes, si dignes d'intérêt sous tant de rapports. Je leur procurai de meilleurs logements et de meilleurs lits, et je trouvai, dans toutes les occasions, le gouvernement disposé à me seconder. Je perdis ma place un peu brusquement, mais sans me plaindre, comme il convient à un républicain qui comprend la portée de nos institutions.

J'étais entré dans les années de repos, mais j'étais encore assez robuste pour résister aux fatigues, quand j'appris, en 1856, la guerre que la Suisse se préparait à soutenir contre la Prusse. J'offris mon épée et ma vieille expérience au gouvernement de mon canton, qui daigna les accepter. L'élan national nous préserva, à cette époque, d'une guerre toujours périlleuse, mais qui n'en eût pas moins été glorieuse pour la nation. L'énergie de la population, l'habileté de la diplomatie, puis, il faut le dire, les souvenirs de l'empereur des Français, aidèrent à la pacification. Le canton de Vaud se montra prêt, comme toujours, à soutenir son vieux renom.

Arrivé, en 1858, à l'âge de 74 ans, entouré de mes enfants et petits-enfants, il me resta à désirer de voir mes modestes mémoires réparer en partie l'oubli auquel mes frères d'armes ont été voués. A cette occasion, je dois déclarer cependant que cet oubli n'est point général en France. Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, que j'eus l'honneur de voir à Lausanne plusieurs fois, pendant son séjour dans cette ville, s'intéressa vivement à tout ce qui concernait les anciens régiments suisses, à mon passé et à mes vieux services. Il a suivi, sur Montbenon, avec le plus grand intérêt, accompagné de M. Veillon, les exercices de nos recrues. Il ne saisisait pas parfaitement l'école de soldat, surtout pour ce qui tenait au maniement d'armes, et il lui semblait qu'à cet égard l'école française avait dans les mouvements une précision que l'école allemande ne saurait jamais obtenir. Sur ce point, il partageait complètement l'opinion de M. le colonel fédéral Veillon, inspecteur général de nos milices, qui avait pu s'écrier dans le temps avec quelque justesse : « Si ce n'est pas renouvelé des Grecs... c'est tout au moins renouvelé de Louis XIV ! Les ouvrages

militaires de cette époque en font foi. »

L'étonnement du maréchal fut grand, quand il se fut assuré que nos milices n'avaient alors que trois semaines d'exercice. La précision de leurs mouvements parut faire sur lui une certaine impression ; il était enchanté.

Lorsque je pris congé du duc de Malakoff, et qu'il allait monter sur le bateau à vapeur le *Léman*, il me donna l'accolade du vieux soldat, en me disant : « A la vieille et à la jeune armée ». Puis, en s'éloignant, il me répéta : « Je ne vous oublierai pas, colonel. »

A peine le *Léman* fut-il éloigné, que je me repensais de n'avoir pas accompagné le maréchal jusqu'à Genève. Mon ancien chef, M. Gély, ancien inspecteur général des milices, fut plus heureux qu moi. Il fut à même de jouir pendant quelques heures de l'intéressante conversation du maréchal, qui se plaisait à raconter toutes les péripéties du drame sanglant et glorieux qui eut lieu sous les murs de Sébastopol.

Les dames qui se trouvaient à bord du *Léman* (c'était une course d'essai) regrettaient que le maréchal ne vint pas leur faire partager ses souvenirs de victoires ; aussi demandèrent-elles d'avoir leur part de ces intéressantes narrations. Le duc s'y prêta avec beaucoup de bonne grâce, et se mit à raconter, à la demande des dames, l'héroïque assaut de Malakoff. Dans sa modestie, il en rapportait le principal succès au général MacMahon. Sa narration fut simple, attachante, chaleureuse. Sa parole vive et entraînante laissa dans tous les auditeurs, et surtout dans les charmantes auditrices, un souvenir qui m'a fait comprendre le choix qu'a fait de lui l'empereur Napoléon comme ambassadeur auprès de la reine d'Angleterre.

Depuis son départ d'Ouchy, je lui ai écrit trois fois ; je lui ai rappelé la défense d'Elvas et de la Bérésina ; je l'ai félicité de son mariage ; mais le maréchal m'avait peut-être oublié, car il ne m'a jamais répondu et j'attends encore la croix.

Après ce que je viens de raconter, j'ignore si mon tour viendra jamais. S'il ne vient pas, je dirai comme autrefois : Si l'empereur le savait !

FIN

Au Bourg-Ciné-Sonore, du 18 au 24 juillet, et pour la première fois à Lausanne, version sonore et chantante du film célèbre : *Le Patriote*, interprété par l'admirable Emil Jannings et mis en scène par Ernest Lubitsch.

« Le Patriote » a été réalisé avec des moyens formidables. Lubitsch n'a négligé aucun détail pour ajouter à la vérité historique : il a fait revivre les uniformes splendides de la garde impériale, des ministres et dans un cadre admirable a ressuscité la prodigieuse époque de Paul Ier, tsar dément, cruel, poltron, dont la folie faisait peser sur la Russie un joug de sang.

« Florence Vidor, Vera Vronina, Lewis Stone, Neil Hamilton, Harry Cording ont entouré Emil Jannings de la force de leur talent. Et cela nous vaut un spectacle passionnant ». (Tribune de Genève).

Tous les jours, matinées à 3 h., soirées à 20 h. 30.

Pour la rédaction :
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

Succursale de Lausanne : PÉPINET-GRAND-PONT

Restaurant

GAVILLET

PLACE DU PONT, 3, au 1^{er}

Anciennement : Coq d'Or, Angle Innovation
Téléphone : 22.340